

Jury de thèse/H.D.R. : Rappel des procédures

Plafond des frais : 600 euros ; 900 euros (pour co-direction à l'étranger)

En cas de dépassement prévisible, voir avec le directeur de l'équipe concernée s'il y a une possibilité de prise en charge du complément par l'équipe¹ **avant d'engager la dépense**

Votre contact pour l'aspect financier des jurys de thèse/HDR :

Catarina Folgueira : ✉ folgueira@unistra.fr

☎ : 03 68 85 64 95

Antenne financière, Portique, côté rue, bureau 403

Il convient à chacun des organisateurs de jury de faire les démarches indiquées ci-dessous :

FRAIS DE TRANSPORT et D'HEBERGEMENT

Les membres du jury prennent directement leur billet de transport et sont remboursés sur présentation des justificatifs.

Ils paient également directement leur(s) nuitée(s) et sont remboursés après coup sur présentation de la facture.

NB : Il incombe à l'organisateur du jury de s'occuper des réservations hôtelières.

Le montant forfaitaire par nuitée s'élève à 75 € pour les intervenants extérieurs. Les dépassements ne pourront être pris en charge.

En cas de problème, voir directement avec Mme Folgueira.

FRAIS DE RECEPTION

- Remplir une fiche de prévision d'achat précisant le nom de l'établissement choisi par vos soins, le nombre et le nom des convives.
- Un bon de commande vous sera remis au bureau de la comptabilité qu'il vous suffira de donner au restaurateur (Ne pas oublier de signer la facture qui sera jointe par le restaurateur au bon de commande, et envoyée avec le bdc aux services comptables).

¹ Les équipes de LiLPa sont : Didactique des Langues, Fonctionnements discursifs, GEPE, Parole et Cognition, Scolia.